

Sommaire

Fonctionnaires

Une grève de 2 jours annoncée

Le Mandat - mercredi 05 février 2020

"Nous sommes passés de 6 à 2 mois de délai"

Le Rassemblement - mardi 04 février 2020

Des nominations pas très « préfectorales »

L'Eléphant déchaîné - mardi 04 février 2020

Société

La Fesci dit non aux 1.000f imposés aux élèves

Le Sursaut - mercredi 05 février 2020

Les primes de transport revalorisées

Le Mandat - mercredi 05 février 2020

Le gouvernement s'active pour l'hébergement local des données

Fraternité Matin - mardi 04 février 2020

Un problème de carburant suscite un mécontentement...

L'Eléphant déchaîné - mardi 04 février 2020

Politique

Les 10 personnalités les plus influentes du pays

L'essor Ivoirien - mercredi 05 février 2020

L'Etat ivoirien sommé de comparaître devant la Cour africaine, le 6 mars

Le Nouveau Réveil - mercredi 05 février 2020

Bédié fait des aveux à ses proches

Le Mandat - mercredi 05 février 2020

Opposition ivoirienne, le refus de la maturité

Le Patriote - mercredi 05 février 2020



Enseignement supérieur / Après la grève des syndicats de l'Education nationale, la semaine dernière, c'est au tour des syndicats de l'Enseignement supérieur, notamment la Coordination nationale des enseignants chercheurs de Côte d'Ivoire (Cnec)

Une grève de 2 jours annoncée



Après la grève des syndicats de l'Education nationale, la semaine dernière, c'est au tour des syndicats de l'Enseignement supérieur, notamment la Coordination nationale des enseignants chercheurs de Côte d'Ivoire (Cnec), d'observer un arrêt de travail de deux jours, à compter d'aujourd'hui. L'annonce a été faite par le Secrétaire général de l'organisation, le Professeur Johnson Kouassi, lors d'une entrevue avec la presse, le lundi 03 janvier 2020. Le motif de cette grève, explique-t-il, est de protester contre des « violations de libertés syndicales ». Evoquant les raisons véritables qui suscitent ce débrayage, le Sg du Cnec, dénonce « un refus arbitraire de signature des dossiers de CAMES 2020 et un problème de rétablissement des salaires de 14 enseignants-chercheurs ». Il a en outre fait état de « sanctions arbitraires » à l'endroit de « 16 enseignants-chercheurs à l'École normale supérieure (ENS) », avant d'ajouter que ceux-ci sont visés par ces sanctions parce qu'appartenant à une fédération syndicale forte. Selon M. Johnson Zamina, des « ponctions de salaires et de primes à l'Université Félix Houphouët-Boigny sont observées. En outre, 14 enseignants ont leurs salaires suspendus depuis 12 mois, parmi lesquels 12 ont été jugés par un Conseil juridictionnel tandis que deux autres cas particuliers n'ont pas été jugés ». « Tous les enseignants-chercheurs et chercheurs des universités, grandes écoles publiques, centres et instituts de recherches sont invités au strict respect de ces deux jours de grève », a-t-il lancé, annonçant une Assemblée générale à l'issue de ce mouvement.

A. A

Délivrance d'actes administratifs / Issa Coulibaly

"Nous sommes passés de 6 à 2 mois de délai"



Lors de la cérémonie de présentation de vœux des agents et partenaires de son département, le jeudi 30 janvier 2020, le ministre de la Fonction publique, Issa Coulibaly, a relevé que le délai de délivrance des actes administratifs a été significativement réduit. "Nous sommes passés de 6 à 2 mois de délai moyen pour le traitement des actes des fonctionnaires. Ce sont en moyenne 13 678 actes qui sont traités par mois, soit 456 projets d'actes produits par jour", a déclaré le ministre de la Fonction publique, Gal Issa Coulibaly à la cérémonie de présentation de vœux des agents et partenaires de son département, le 30 janvier 2020. Mais cela, selon le premier responsable du département, a été rendu possible grâce à des réformes majeures notamment la dé-matérialisation des procédures de gestion de ressources humaines et dans l'organisation des concours. Toute chose qui, a-t-il indiqué, a contribué à accélérer la délivrance des actes administratifs et surtout à crédibiliser l'organisation des concours administratifs. En outre, il a signifié que les réformes ont favorisé la révision des curricula de formation de l'École nationale d'administration (ENA) en vue d'une adaptation aux exigences d'une administration moderne et performante. "Il y a eu également le renforcement des capacités de près de 3000 fonctionnaires et agents de l'Etat en management des administrations publiques avec l'appui pédagogique de HEC-Paris", a-t-il ajouté. Au niveau des recrutements, il a comptabilisé 131755 personnes ayant bénéficié de la politique de recrutement et de promotion de l'emploi dans le secteur public.

AUDREY BONI



Mouvement du corps préfectoral / Le dernier mouvement du corps préfectoral n'a pas laissé indifférents certains observateurs.

Des nominations pas très « préfectorales »

MOUVEMENT DU CORPS PRÉFECTORAL

Des nominations pas très « préfectorales »

Le dernier mouvement du corps préfectoral n'a pas laissé indifférents certains observateurs. Tant ces nominations comportent quelques petits arrangements qui vont à l'encontre des règles qui régissent les Statuts du corps préfectoral en matière de nomination justement...Mais avant, que dit les Statuts ? Sur la question de la nomination, au chapitre 1 du Titre II des Statuts du Corps Préfectoral, il est écrit en son Art 10 que les Préfets de régions sont nommés parmi les Hors Grade. En son Art 11, il est stipulé que les préfets de département sont nommés parmi les secrétaires généraux de préfecture ayant accédé au Grade I. En son Art 12, il est consigné que les Secrétaires généraux de préfectures sont nommés parmi les Sous-préfets ayant accédé au grade II. Puis enfin en son Art 13, c'est écrit que les Sous-préfets sont nommés parmi les administrateurs civils en service dans une préfecture ou une administration centrale du ministère de l'intérieur et totalisant au moins deux années d'ancienneté et dès leur nomination, ils accèdent au grade III.

Qu'est-ce qui s'est passé au cours de notre mouvement préfectoral ? « De nombreuses incongruités ont été observées dans ces nominations de sorte qu'il y ait des préfets de régions moins gradés que des préfets de départements. Des préfets de départements moins gradés que des secrétaires généraux de préfecture. Des nominations qui semblent être faites unique-ment en vue des prochaines élections... », lâche un observateur. Le quadrupède a mis la patte sur la liste faisant état du dernier mouvement du corps préfectoral sortie du Conseil des ministres du 18 décembre 2019 pour en avoir le cœur net. Au ni-veau des Préfets de région par exemple, ils sont au nombre de 10 Préfets de département à être pro-mus. On note huit (08) hommes et deux (02) femmes. Que dit la règle sur la question de la pro-motion concernant les préfets de régions ? Il est écrit dans les statuts, comme cité ci-dessus, que les Préfets de région sont nommés parmi les Hors grade. Et qu'est-ce qui transpire dans les faits ? Dans les faits, sur les 33 préfets de départements, 19 Préfets

Hors Grade ont été maintenus à leurs postes. Et pendant ce temps, 4 Préfets au Grade 1 ont été promus Préfets de région. Il s'agit de ceux des régions du Goh, du Guemon, de l'If-fou, et du Moronou. Ces Préfets de régions, moins gradés, deviennent donc des supérieurs hiérarchiques de préfets de département, qui ont bien entendu, un grade plus élevé que le leur. Si ce n'est pas une gifle donnée aux Préfets de département Hors grade, et bien on se demande ce que c'est. On continue. Même scénario au niveau des préfets de départements. Il y a 21 nouveaux secrétaires généraux de préfectures promus. A savoir 19 hommes et 2 femmes. Dans les Statuts, est Préfet de département, tout secrétaire général ayant accédé au grade 1. Seulement voilà, plusieurs secrétaires généraux de préfecture Hors Grade ont été gardés au chaud au profit des Grades I, 3ème échelon qui ont été massivement promus au poste de Préfet de département. Mieux, des Secrétaires généraux au Grade II, 3ème échelon ont aussi été promus Préfet de département pour parler de ceux de Bondoukou et de Zouan-Hounien. Du coup, les moins gradés, passés Préfets de département, deviennent techniquement encore les supérieurs de quelques plus gradés restés au Secrétariat général. Mais on ne dira pas qu'on peut enfreindre les règles tant que cela rentre dans le jeu politique. On dira juste que c'est un coup de chance. Les Préfets de département Hors grade, les Secrétaires généraux de préfecture Hors Grade ainsi que ceux de Grade I également oubliés, devront attendre patiemment leur tour. Car on a beau avoir des règles, une nomination n'est jamais objective... Enfin, sous nos tropiques...

MAHI MIKEUMEUNE

FRAIS POUR LES EXAMENS BLANCS À YOPOUGON

La Fesci dit non aux 1.000f imposés aux élèves

► FRAIS POUR LES EXAMENS BLANCS À YOPOUGON



La Fesci dit non aux 1.000f imposés aux élèves

Depuis son élection le 2 juin 2019 à la tête de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci), Allah Saint Clair dit National Makélélé a mis sa mandature sous le signe « zéro violence en milieu scolaire et estudiantin ». Il a également décidé de lutter contre les frais annexes et autres frais imposés aux élèves dans certaines écoles publiques ivoiriens. C'est au nom de cette lutte qui a levé la voix dans un communiqué dont Le Sursaut a eu copie le weekend dernier pour dire non à la somme de 1.000FCFA pour les examens blancs imposée aux élèves en classe d'examen dans la commune de Yopougon. Dans un communiqué il invite par ailleurs tous les élèves à refuser de payer cette somme qui leur est imposée.

Le communiqué du secrétaire général de la Fesci

« Les élèves de notre très cher pays ne sont pas au bout de leurs peines. En plus des frais additionnels exorbitants des Coges en début d'année pour lesquels certains de nos camarades se sont vus refuser l'accès aux salles de classe, nous faisons aujourd'hui encore l'amer constat de ce que pour l'organisation des examens blancs dans la commune de Yopougon, une somme de 1000 francs CFA est imposée à l'ensemble des élèves en classe d'examens. Cette autre forme d'arnaque est organisée sur instruction du Drenet. La Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) s'indigne et s'oppose à cette forme d'escroquerie organisée qui, pour nous, s'avère être de trop. Comment comprendre que des frais qui ont déjà été prélevés lors des inscriptions en début d'année puissent resurgir maintenant. Face à cette situation, une question se pose: cette pratique ne s'étend-elle pas à l'ensemble de tous les établissements secondaires de Côte d'Ivoire ? De ce fait, la FESCI attire l'attention des autorités en charge de l'éducation à une prise de responsabilité. Par ailleurs, elle demande que cette pratique puisse prendre fin pour le bon fonctionnement de l'école.

MAKEN QUANEY



Le secteur privé tient une place importante dans l'économie ivoirienne. Pour lui donner plus de force de production, le gouvernement, par le biais du ministre Abinan Kouakou vient de prendre un arrêté pour la revalorisation des primes.

Les primes de transport revalorisées

PRIMES DE TRANSPORT
VOICI LA NOUVELLE GRILLE POUR LES TRAVAILLEURS
● Les catégories concernées
● Les taux appliqués à Abidjan et à l'intérieur

Bonne nouvelle pour les travailleurs du secteur privé. Le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, par l'arrêté N° 012/MEPS/CAB du 30 janvier 2020 annonce la revalorisation des primes mensuelles de transport des travailleurs du secteur privé. Ainsi donc, conformément au protocole d'accord de la Commission Indépendante permanente de concertation portant revalorisation de la prime de transport signé le 14 Août 2019, Pascal Abinan vient de faire d'importantes annonces, après l'avis de la commission consultative, en date du 15 janvier 2020. Dorénavant, les primes de transport des travailleurs du privé sont fixées à 30000f cfa pour les travailleurs qui sont dans le District d'Abidjan. Contre 25000 f cfa par le passé. Pour les travailleurs du privé qui exercent dans la ville de Bouaké, la prime de transport est de 24000 f cfa contre 21000f cfa par le passé. Les travailleurs exerçant dans les autres localités du pays bénéficient d'une prime de 20000f cfa, désormais. Une revalorisation de 3000f cfa de plus car, le montant appliqué jusque là, est de 17000f cfa. Il est bon de noter que l'arrêté pris par le ministre Abinan Kouakou Pascal stipule que les primes de transport allouées antérieurement à la date de prise d'effet du présent arrêté, et supérieures au minimum fixé, sont augmentées de cinq mille (5000) francs pour le District Autonome d'Abidjan et de trois mille (3000) francs pour les villes de l'intérieur, et ce, dans toutes les entreprises soumises à la loi n° 2015 -532 du 20 juillet 2015 portant code du Travail. Cette annonce qui, nul n'en doute, sera bien accueillie dans le monde du travail, vient montrer l'attention toute particulière du Gouvernement à l'égard du monde du travail. Après la revalorisation du salaire minimum garanti (Smig), cette revalorisation de prime de transport vient donner un bol d'air à tous les travailleurs du secteur privé.



Gouvernance électronique / Le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Sidiki Diakité, a réitéré hier l'engagement du gouvernement à renforcer la digitalisation de la gouvernance.

Le gouvernement s'active pour l'hébergement local des données



Plusieurs membres du gouvernement ont participé aux travaux (PH: JOSÉPHINE KOUADIO)

Sidiki Diakité, ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, a indiqué, hier, que le gouvernement travaille à la mise en place d'un système de conservation et de gestion, sur le plan local, des données électroniques. Il s'exprimait à l'ouverture du forum de la transformation digitale et de l'intelligence artificielle organisé par Sah Analytics International, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. « L'un des projets phares demeure, aujourd'hui, la mise en place d'une infrastructure moderne hébergeant toutes les données sur les citoyens et qui devrait permettre de créer une inter-opérativité entre les différents services des secteurs public et privé. Et ouvrir justement le système d'information à tous les acteurs publics et privé, puis aux citoyens eux-mêmes », a-t-il révélé. Au dire de Sidiki Diakité, ce projet s'inscrit dans la vision numérique dont la Côte d'Ivoire s'est dotée depuis quelques années et qui se traduit par bon nombre d'actions menées pour l'émergence et l'efficacité d'un écosystème favorable au développement de la gouvernance numérique. « Pour l'État ivoirien, nous avons capté depuis longtemps les enjeux du secteur des Tic. Notre pays qui est en pleine émergence a favorisé la mise en œuvre de nombreux projets pour améliorer l'efficacité et la transparence des services administratifs en utilisant le digital », a-t-il expliqué. C'est pourquoi le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation a dit la disponibilité du gouvernement à collaborer avec toutes les compétences locales susceptibles de contribuer efficacement à la réalisation de cette ambition. Une

urgence, une nécessité... Cette ambition est nettement perçue par Yaya Sylla, Pdg de Sah Analytics International. Il a souligné qu'il faut davantage d'espace pour le stockage des échanges électroniques. « La disparition progressive des anciens moyens de communication (les lettres et les boîtes postales) au profit des moyens de communication numériques n'a pas impacté nos échanges, elle a surtout changé nos comportements », selon lui. C'est en cela que pour lui, « la transformation digitale n'est pas qu'un changement technique, elle est surtout un changement de paradigme qui nécessite l'adoption d'une démarche tournant autour du citoyen ou du client et exige la dématérialisation des process, la gestion du big data et les innovations technologiques telles que l'intelligence artificielle ». Outre le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, la rencontre a enregistré la participation de plusieurs membres du gouvernement. Ce sont Téné Birahima Ouattara, ministres des Affaires présidentielles ; Raymonde Goudou-Coffie, ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public et Fidèle Sarassoro, directeur de cabinet du Président de la République.

ABOUBAKAR BAMBA

Les détenteurs d'une carte pré-payée au sein de l'armée n'arrivent plus à se procurer convenablement du carburant dans les stations-services de la place.

Un problème de carburant suscite un mécontentement...



Les détenteurs d'une carte pré-payée au sein de l'armée n'arrivent plus à se procurer convenablement du carburant dans les stations-services de la place. Cette situation qui dure depuis plusieurs mois déjà suscite une colère noire au sein des hauts gradés.

La colère noire d'un officier supérieur Tout comme certains fonctionnaires dans l'administration civile, des traitements, avantages et indemnités sont également alloués aux chefs de service et directeurs dans l'administration militaire ainsi qu'aux officiers supérieurs et officiers généraux. Mensuellement, ces derniers, selon la fonction occupée ou le grade, bénéficient d'une dotation en carburant allant de 75 à 250 mille francs CFA hors des casernes ou sites militaires, dans des stations-services en ville. Afin de permettre à ces bénéficiaires de se ravitailler aisément en carburant, des cartes prépayées, gérées par le Service des essences logé dans les locaux du ministère de la Défense au Plateau, leur ont été remises. Malheureusement depuis plusieurs mois, ces cartes ne servent pratiquement plus à rien entre les mains de ses détenteurs. La raison ? Celles-ci ne sont plus rechargées à temps ou même pas du tout. « Tout le mois de novembre, il n'y avait rien et c'est finalement le 30 novembre que nos cartes ont été rechargées. Le service des essences l'a fait au dernier moment et ce n'est pas la première fois. Les mois de décembre et janvier sont passés, nous sommes en février et nos cartes n'ont pas encore été rechargées. On se rend pratiquement tous les jours dans une station-service pour vérifier si nos cartes ont été rechargées », s'offusque un officier supérieur de l'armée. Avant de poursuivre : « Nous ne sommes pas en dehors des pratiques qui se font dans l'administration civile puisqu'on fait partie de la Fonction publique. En fonction du grade, le montant des

cartes prépayées se situe entre 75 mille et 250 mille francs CFA. Les gens avaient ces avantages avant que le ministre Hamed Bakayoko n'arrive au ministère de la Défense. Ce n'est pas quelque chose de nouveau», tempête-t-il. « Ils rechargent nos cartes quand ils le veulent. Il y a longtemps que cela dure mais cette fois-ci, ça a beau-coup duré. Et si par hasard ils le font en février, ce n'est sûr que les mois à venir, ils vont normaliser cette situation. Je veux dénoncer leur agissement pour qu'ils arrêtent d'agir de la sorte à notre égard. En réalité, en agissant ainsi, ils se disent qu'il n'y a rien, parce que personne parmi les hauts gradés ne va vouloir parler. Le budget du ministère de la Défense s'exécute sur un an y compris nos avantages. Ce n'est pas aujourd'hui que cela se fait, il y a bien longtemps qu'on a ces avantages. Ils ne peuvent pas mettre fin à cela quand ça leur plaît et le relancer après. On est fatigué de cette gestion. Nous les chefs, on a une dotation personnelle en carburant. Ils ne vont pas nous dire que l'armée n'a pas de moyens. Si c'est le cas, c'est qu'il y a un problème », déplore l'officier.

La réaction d'un collaborateur du ministre Hamed Bakayoko Après avoir religieusement écouté ce haut gradé de l'armée, « L'Éléphant Déchaîné » a approché le ministère de la Défense pour avoir sa réaction au sujet des récriminations faites contre le service des essences dudit ministère. Contacté par le pachyderme, un proche collaborateur du ministre Hamed Bakayoko a vigoureusement contesté les propos de l'officier. « Qu'ils nous présentent le décret qui oblige l'armée à leur fournir du carburant. S'ils ont ce décret, qu'ils le publient. Ce n'est pas une obligation de leur donner du carburant. Le carburant de l'armée, c'est pour les opérations militaires. De temps en temps, on en donne aux cadres sinon ce n'est pas une obligation pour l'armée de le faire. De toi à moi, qu'ils nous montrent un document qui dit le contraire », tranche ce dernier. Se prononçant sur la question du rechargement irrégulier des cartes prépayées depuis plusieurs mois, celui-ci explique : « En fin d'année, il y a ces difficultés-là. Mais ce n'est pour autant qu'ils vont nous accuser de détourner leur carburant. Ce carburant, ils n'y ont même pas droit. C'est une faveur. En termes de véhicule, est-ce que l'Etat est obligé de leur donner des véhicules ? Il n'y a pas de texte obligeant l'Etat à faire cela. Qu'ils nous apportent donc un document qui dit que c'est une obligation pour le ministère de leur donner du carburant. » Message bien transmis...



Au cœur de la République / En dehors du Président de la République et du Premier ministre classés hors catégorie en raison de leurs grandes actions de développement pour l'émergence de la Côte d'Ivoire de demain, voici les 10 personnalités les plus influentes du carré ivoirien quand on se réfère aux œuvres de grande portée au plan politique, économique, social et culturel qui ont positivement marqué leurs contemporains.

Les 10 personnalités les plus influentes du pays



En dehors du Président de la République et du Premier ministre classés hors catégorie en raison de leurs grandes actions de développement pour l'émergence de la Côte d'Ivoire de demain, voici les 10 personnalités les plus influentes du carré ivoirien quand on se réfère aux œuvres de grande portée au plan politique, économique, social et culturel qui ont positivement marqué leurs contemporains. Pour l'éternité. Voici le Top 10 des personnalités les plus influentes au pays du président Alassane Ouattara.

L'incontournable Amadou Soumahoro dit "Tchomba"
L'actuel président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire est un natif de la zone diamantifère de Séguéla et est issu d'un géniteur qui fut un fidèle, loyal et intègre compagnon de Félix Houphouët-Boigny. Son nom est gravé sur le fronton du stage de Séguéla qui porte fièrement et

allègrement ce patronyme prestigieux : Losséni Soumahoro. Elu député de Séguéla sous-préfecture, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire puis président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), en remplacement du "soldat perdu", Soro Kigbafori Guillaume, "Tchomba" est aux côtés du président Alassane Ouattara ce que fut son père aux côtés du grand Félix Houphouët-Boigny : l'homme de mission, de devoir, le "disciple le plus fidèle, loyal, franc et sincère". L'ancien Secrétaire général par intérim du RDR fait partie du cercle restreint et le plus écouté autour du président Alassane Ouattara qui lui fait pleinement confiance quant aux missions et charges à lui confiées. Et il les réussit toujours et merveilleusement bien, revenant toujours vainqueur de ses batailles politiques. SEM Amadou Soumahoro fait également partie du top 10 des incontournables du cercle de décision du président Alassane Ouattara, le groupe des experts-consultants ou Conseillers spéciaux du numéro 1 ivoirien. "Tchomba" est un politicien influent parce que très écouté du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest dans tous les hameaux les plus reculés, villages, villes et cités de ce pays qu'il connaît parfaitement bien. C'est l'artisan incontesté des scores soviétiques du président Alassane Ouattara aux deux dernières présidentielles sur les bords de la lagune Ebrié. On a encore en mémoire l'appui personnel qu'il a apporté au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly en 2015 pour des scores sans appel pour son "mentor", le président Alassane Ouattara dans les régions du Hambol, du Tchologo, du Poro, de la Bagoué, du Bounkani, etc. "Tchomba" était sur tous les fronts, la victoire avec panache aussi cette année-là. Quand "Tchomba" passe, les espoirs sont ruinés pour l'adversaire. C'est un conquérant, un vainqueur, un gagnant, ce qui suscite la pétote chez tous les adversaires du RDR hier et du RHDP aujourd'hui. "Tchomba", Directeur de campagne du candidat du Parti Unifié à la présidentielle d'Octobre 2020, la victoire est aussi assurée 20 sur 20.

Pierre Fakhoury Cet ivoiro-libanais, natif de Dabou, capitale du pays Leboutou, à 40 km d'Abidjan est un génie de l'architecture moderne, des beaux arts. Sa rencontre historique avec le président Félix Houphouët-Boigny, père



de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, un autre amoureux des beaux arts va être le déclic d'une renommée mondiale au plan de l'architecture moderne. Il est le concepteur, le réalisateur, maître d'œuvre des ouvrages et bâtisses qui font la fierté de tout Ivoirien, en commençant hier par Félix Houphouët-Boigny dont il a tapé dans l'œil par son génie architectural. Le beau dans l'œil, Pierre Fakhoury a conçu, dessiné les plans et réalisé la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la Paix à Yamoussoukro, la Basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro dont rêvait le grand Félix Houphouët-Boigny, les tours administratives au Plateau, centre des affaires, le mémorial Félix Houphouët-Boigny en finition et bien d'autres chefs d'œuvre qui font d'Abidjan la Manhattan City de l'Afrique de l'Ouest à l'image des tours jumelles aux baies vitrées de NewYork. On ne peut pas être un architecte de renom de la classe de Pierre Fakhoury et tomber dans l'oubli ou l'anonymat. Car il inspire respect, célébration du mérite et reconnaissance de toute la Nation Ivoirienne. Il n'est pas seulement un éminent architecte, Pierre Fakhoury a un cœur en or. Il est d'une générosité légendaire. Chez les Fakhoury, de père en fils, le don de soi, l'appui financier aux indigents et souffreteux, l'amour du prochain, le sens du partage ne sont pas de vains mots, mais bien un comportement, un mode de vie, un héritage précieux légué de génération en génération. Entretien le bon commerce avec tous, on dit de lui dans tout le pays que c'est un homme sans histoire et ennemi de personne. Il est pour ses concitoyens, ce qu'était Mère Teresa pour les pauvres en Inde. Ce qui fait de lui un homme adulé, chouchouté et influent dans le microcosme politique ivoirien. C'est une belle âme de fraternité, d'amour et de solidarité agissante qui se tient très loin des chapelles politiques.

Anne Désirée Ouloto On la surnomme chez elle, dans la région du Cavally, ADO de Guiglo. Une épouse et mère de famille modèle qui sait prendre soin de ceux de sa famille et par extension à tout le Cavally, pardon à toute la Côte d'Ivoire. Derrière son surnom de "maman bulldozer" en raison de son combat contre l'insalubrité, les constructions anarchiques sur les canaux d'évacuation des eaux de

pluie, se cache une épouse vertueuse, généreuse et humaniste. Avec elle, la Côte d'Ivoire est en passe de devenir un pays aux villes propres et vertes. Kigali, capitale du Rwanda, ville propre est aujourd'hui passée en deuxième position derrière Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire. Elle fait partie du petit nombre de ministres du gouvernement Amadou Gon Coulibaly qui travaille effectivement dans leur département ministériel, sans tricherie aucune. ADO du Cavally, c'est une grande rassembleuse, une "faiseuse", une apôtre de la paix dans sa région natale. Anne Désirée Ouloto a vidé toutes les formations politiques qui "s'ennuyaient" sur le terrain dans le Cavally, le Guémon et le Tonkpi pour emmener tous les leaders et leurs "lieutenants" au RHDP, le parti unifié. Elle a donc comme "une fourmi laborieuse" vidé tous les partis politiques de leur monde pour leur conseiller de rejoindre le président Alassane Ouattara et le RHDP "sur les traces du président Félix Houphouët-Boigny". Et elle a réussi à les convaincre parce qu'elle est très influente et donc très écoutée dans ces 3 régions naguère hier bastions du PDCI-RDA de Aimé Henri Konan Bédié et du FPI de Laurent Koudou Gbagbo. Elle est donc la cheville ouvrière de cette grande saignée humaine dans le Cavally, le Guémon et le Tonkpi. En plus d'être une rassembleuse pour avoir fait basculer ces 3 zones au RHDP, Anne Désirée Ouloto prêche chez elle la paix, l'union, la fraternité et le bloc derrière le RHDP et le président Alassane Ouattara, celui qui peut leur garantir la paix, la stabilité, le progrès et le développement et ça marche toujours avec elle. Elle est au sens propre comme figuré du terme, la vraie "Gouverneure", "el commandante" des cercles de Man, Guiglo et Duékoué où elle y est toujours chez elle et en pays conquis. Il faut compter avec elle dans ces 3 zones.

Abou Sié ouattara Ouattara Sié Abou directeur général des impôts ivoiriens a un bagage professionnel impressionnant de plus de 26 ans au sein de la direction générale des impôts. Au moins 16 ans en qualité de directeur d'administration centrale selon nos sources. Depuis sa nomination à cet important poste, il a révolutionné le secteur. Les recettes ne sont pas négligeables. Les impôts se portent bien parce qu'il a non seulement une parfaite connaissance du fonctionnement de la DGI mais également des principaux services et des principales missions de l'administration fiscale ivoirienne. Ses connaissances touchent aux domaines aussi variés que l'assiette de l'impôt, le contrôle, la législation fiscale, la gestion des régimes fiscaux spéciaux ou dérogatoires, les conventions fiscales internationales. L'homme a retenu l'attention du journal l'Essor Ivoirien par la qualité de son travail. En Côte d'Ivoire, les services des impôts se sont assigné un objectif de recouvrement de 2.716,2 milliards F CFA, en hausse de 18.1% par rapport à 2019 où les recettes ont atteint 2.250 milliards F CFA malgré l'année électorale 2020. Une année électorale où les acteurs économiques jouent les attentistes en choisissant de baisser le rythme de leurs activités. Ce n'est pas le cas de la direction générale des impôts qui affiche son optimisme avec Ouattara Abou Sié. Il faut encourager cet ivoirien qui est mentalement fort. Le DG Abou a eu la plus haute distinction de sa vie professionnelle. Il est depuis le 02 octobre 2019 Commandeur de l'Ordre du mérite de la Fonction publique.

Hamed Bakayoko dit "Hambak" Le ministre d'Etat, ministre de la Défense et premier magistrat de la commune d'Abobo est l'idole de tous les jeunes de ce pays pour sa force de travail et sa combativité. C'est le "pacificateur" des Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI), le



“briseur” pacifique des mutineries d’hier. Avec lui, les FACI sont réellement devenues “la grande muette”. Plus de rodéos dans les rues d’Abidjan et de Bouaké comme par le passé. Il a indiqué aux militaires que leur place est dans les casernes et non dans les rues. Il a pensé et réussi la pacification et la réunification de l’armée en une seule force de défense de l’intégrité territoriale. Un pari réussi à force de dialogue à l’ivoirienne avec tous les corps d’armée : officiers supérieurs, officiers subalternes et hommes de rang. “Hambak” a mis en avant les repas, le partage avec tous, des séances de sport, de décrassage, de parcours du combattant, de foot ou de maracana avec chaque corps. Un “vivre ensemble” qui paie aujourd’hui avec une invitation officielle à la tribune des Nations Unies pour exposer devant tous les pays membres sa “recette magique” couronnée par la réunification des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) restées fidèles à Laurent Gbagbo, les Forces Armées des Forces Nouvelles issues de l’ex-rébellion. Un coup d’essai qui s’est soldé par un coup de maître. Celui qui maîtrise l’armée, la soumet à la discipline militaire est un héros national. Hambak l’est de nos jours. Et est par ricochet, malgré sa jeunesse, un homme très influent dans le carré ivoirien. Ne règne et domine l’armée, qui veut ! Il faut saluer son génie et aussi son sens de partage, de solidarité et de fraternité exemplaires avec tous les corps d’armée. Cette révolution pacifique, “Hambak” est en train de la réussir à la tête de la commune d’Abobo “relookée”, réhabilitée où il fait bon vivre, la cité du bonheur partagé après avoir été hier une commune martyre. Sacré Hambak, un grand agent de développement endogène d’Abobo, une commune aux noms peu reluisants hier.

Professeur Mariétou Koné Discrète, effacée mais compétente et dynamique, elle fait figure de la “mère Teresa” à l’ivoirienne, la maman nationale des indigents, des misérables et des sans-abri. Elle a toujours une pensée pieuse pour les souffreteux et ne se lasse pas d’être le porte-voix des parias auprès du gouvernement de ce pays vers lesquels elle y va toujours les mains chargées de dons pour les soulager un tant soit peu. Et c’est en toute conscience et lucidité que les populations de Boundiali l’ont

élue comme maire de leur commune. On a vu Professeur Mariétou Koné soulager les victimes des inondations dans sa ville natale. Elle sait faire parler son cœur, car là où elle met les pieds, elle apporte le baume dans le cœur des populations visitées qui la portent dans leur cœur. Elle est sans relâche au service des pauvres : une marque déposée du don de soi, du sacrifice.

Kobénan Kouassi Adjoumani Le Fondateur du mouvement politique “sur les traces de Félix Houphouët-Boigny” et actuel ministre de l’Agriculture est celui par lequel le malheur de “N’Zuéba” est arrivé : être réduit à une portion incongrue avec le PDCI-Daoukro. Ce mouvement politique a rassemblé autour du président Alassane Ouattara et du RHDP, tous les fils et filles de Félix Houphouët-Boigny au moment où le président du PDCI s’échinait à nouer des alliances contre nature avec Laurent Gbagbo et le FPI, puis avec Soro Kigbafori Guillaume, “le soldat perdu”, celui qu’il présentait hier dans une interview à Jeune Afrique comme son “fils et protégé”. Provoquant ainsi sans le savoir, une grande saignée humaine au sein du PDCI où ceux qui sont partis au RHDP ne savaient pas sur quel pied “N’Zuéba” dansait. Le ministre Kobénan Kouassi est l’artisan du plein de militants qui ont déposé leurs valises au Parti Unifié. C’est un homme de paix et un rassembleur qui mérite d’être porté en triomphe au RHDP comme un héros national, un fils légitime de Félix Houphouët-Boigny dont il ne veut pour rien au monde s’écarter des sillons de paix tracés par le père de l’indépendance. Mérite une grande reconnaissance du RHDP.

Professeur Ange Yapi Désiré Ange Désiré Yapi, Directeur Général de la Nouvelle Pharmacie de la Santé publique, gère avec transparence et rigueur la structure. Son excellent travail et la conscience professionnelle ont fait de lui un élu international. Il est vice-président de l’Association Africaine des Centrales d’achats de médicaments essentiels (ACAME) au cours de la 19^e Assemblée Générale tenue à Conakry, en Guinée. Cet homme qui apporte beaucoup à la Côte d’Ivoire est également le choix de votre journal, L’Essor Ivoirien. Il a révolutionné la Pharmacie de la Santé Publique. Il est à féliciter et à honorer au moment où les médicaments contrefaits ou médicaments de la rue font des grands ravages en Afrique. La Pharmacie de la Santé publique qui était hier que l’ombre d’elle-même avec une pénurie criante de médicaments a fait peau neuve, repensée et restaurée par Docteur Ange Désiré Yapi. Plus de pénurie de stock de médicaments pour alimenter les hôpitaux ivoiriens. Une pharmacie aux rayons bien achalandés, hyper service de conservation, d’emballage, services ultra-rapides de livraison. La magie Yapi Ange Désiré est passée par là pour une prise en charge rapide des patients en médicaments. Cet homme qui sauve chaque jour des milliers de vie en Côte d’Ivoire est un don du ciel. Pour ses nombreux et loyaux états de service en faveur des citoyens et populations de ce pays, Yapi Ange Désiré est un messie, un sauveur et figure au nombre des personnalités influentes du carré ivoirien. L’actuel président de l’ACAME.

Cissé Ibrahim Baongo, maire de Koumassi Le ministre-maire et Conseiller spécial du président de la République, chargé des questions juridiques est un infatigable bosseur et un grand agent de développement. Il a depuis changé positivement le visage de cette commune où il ne faisait pas bon vivre hier. Koumassi par sa magie est devenue une cité verte et coquette, enviée et jalouée. “On ne fait pas d’omelette sans casser des œufs”, le maire Cissé Ibrahim



grands décideurs de la Côte d'Ivoire.

IGOR WAWAYOU

Bacongo a osé, les résultats sont là aujourd'hui salués par tous. Récemment, le ministre des Transports, Amadou Koné n'a pas tari d'éloges à son endroit devant les actes d'embellissement, d'assainissement, de propreté et de développement qu'il a posés. Ceux qui désapprouvaient hier ses actions, sont ceux-là qui l'applaudissent aujourd'hui à tout rompre. Et il est de nos jours cité en tête des maires qui travaillent, qui développent leur commune. Il est présenté comme un modèle à copier, à imiter. Ibrahim Cissé Bacongo a fait oublier aujourd'hui l'ère Yapi N'Dohi Raymond qui avait la palme du désordre, de la pagaille, de l'anarchie et de l'insalubrité. Ses administrés ne jurent aujourd'hui que par Ibrahim Cissé Bacongo. Exit les "gnambros" et les bagarres sanglantes à la machette avec mort d'homme.

Touré Mamadou, ministre de la Jeunesse Il est devenu le "messie, le sauveur" de la jeunesse ivoirienne pour l'avoir sortie de la précarité, du chômage, du "trou". Des centaines de milliers de jeunes ont aujourd'hui un emploi grâce à son élixir : "Agir pour l'Emploi Jeune". Ces "désœuvrés" hier l'appellent affectueusement aujourd'hui "leur dieu", car avec lui, l'autonomisation de la jeunesse, avenir de ce pays, est devenue une réalité vivante. Il a donc fait de l'emploi jeune, la priorité de ses priorités. Et est donc l'avocat défenseur de cette jeunesse auprès du gouvernement ivoirien qui le lui rend si bien en faisant l'autonomisation financière de cette jeunesse et leur insertion sociale par l'auto-emploi. Touré Mamadou a contribué à réduire de manière drastique ou encore très sensible la pauvreté au niveau de cette jeunesse qui lui voue respect, admiration et gratitude infinie. C'est un jeune ministre qui ne chôme pas, qui travaille bien et exécute à la lettre la politique du président Alassane Ouattara au profit de cette jeunesse. Seule condition à remplir : présenter un projet fiable ou bancable. Il n'y a donc pas d'acceptation de personne pour lui, ce qui lui vaut d'être l'idole, l'icône de cette jeunesse qui ne jure que par lui. Voici donc le Top 10 des personnalités les plus influentes autour du président Alassane Ouattara et de son Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, les



Cei, suite à la plainte de l'opposition / La question de la Commission Électorale Indépendante est loin d'être bouclée, très loin même.

L'Etat ivoirien sommé de comparaître devant la Cour africaine, le 6 mars

Cour africaine des Droits de l'homme et des peuples : Réforme de la CEI...

et l'élection, ne nous laissons pas bernier !
Kouassi-Kouassikro réaffirme son attachement au PDCI-RDA

L'Etat ivoirien appelé à comparaître le 6 mars à Arusha
Or donc rien n'est bouclé, géré !

La question de la Commission Électorale Indépendante est loin d'être bouclée, très loin même. Elle est devant la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) qui convoque l'Etat de Côte d'Ivoire à comparaître devant elle en son audience du 6 mars à Arusha en Tanzanie. Dans un courrier daté du lundi 3 janvier dernier, la CADHP a adressé une convocation en bonne et due forme à l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers ses avocats commis à se présenter le 6 mars 2020 pour être entendu sur le fond de l'affaire de la Réforme de la Commission Electorale Indépendante. Contrairement donc à ce que dit le président de la République, président du RHDP, Alassane Ouattara, qui déclarait, samedi « S'agissant de la reconstitution de la Commission Electorale Indépendante, conformément aux recommandations de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le RHDP a pris une part active au dialogue politique initié par le Gouvernement. » la question de cette commission est loin d'être réglée. Mieux, la réforme qu'il brandit est loin d'être conforme à la recommandation de la CADHP, dans son arrêt du 18 novembre 2016. Sur requête de l'APDH du 7 juillet 2014, la CADHP a alors pris cet arrêt disant « La Cour observe que la majorité des membres qui composent l'organe électoral ivoirien sont désignés par des personnalités et partis politiques participant aux élections. La Cour considère que pour qu'un tel organe puisse rassurer le public sur sa capacité à organiser des élections transparentes, libres et justes, sa composition doit être équilibrée. » La question est donc ici de savoir si la composition de l'organe électoral ivoirien est équilibrée. On se souvient qu'en 2019, en l'espace d'une semaine, la loi taillée par le RHDP pour une simple reconstitution de la Commission Electorale Indépendante, en lieu et place de la réforme demandée par un arrêt de la CADHP (du 18 Novembre 2016) et par tous, a été adoptée le 30 Juillet 2019 par l'Assemblée

Nationale et le 02 Août 2019 par le Sénat. Les observations et réserves faites par les députés de l'opposition des groupes parlementaires PDCI-RDA, Vox Populi et Rassemblement ont été balayées du revers de la main par les députés RHDP, se comportant en prolongement du gouvernement. Alors 66 députés de l'opposition issus des trois groupes parlementaires avaient fait une requête pour la saisine du Conseil Constitutionnel aux fins de dénoncer la manière cavalière et anticonstitutionnelle dont cette loi sur la Cei est faite et adoptée. Leur saisine avait été rejetée par le Conseil Constitutionnel ivoirien. De fait, ayant épuisé la procédure au niveau national sans obtenir gain de cause, l'opposition ivoirienne conduite par le PDCIRDA avait alors saisi la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, pour dénoncer cette Cei déséquilibrée.

"Affaire Cei" : Or donc ce n'est pas géré, calé, bouclé et conforme ! Ce qu'il est convenu d'appeler l'"Affaire de la réforme de la Cei" en Côte d'Ivoire continue de faire couler beaucoup de salive et d'encre. Le 19 août 2019, depuis Addis-Abeba, une déclaration signée du président de la Commission de l'Union Africaine annonçait ce qui suit : « Faisant suite à l'adoption par les deux chambres du Parlement de la loi portant reconstitution de la Commission Électorale Indépendante en Côte d'Ivoire et à sa promulgation, le Président de la Commission de l'Union Africaine se félicite de ce que l'arrêt rendu par la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ait été pris en compte tel qu'en atteste le préambule des motifs du projet de loi introduit au Parlement. Le PCUA salue l'ensemble des acteurs politiques en Côte d'Ivoire, y compris les organisations de la société civile, pour leur attachement aux valeurs démocratiques prônées par l'Union africaine et les encourage dans leur volonté à aller à des élections paisibles dans l'intérêt du peuple ivoirien. Le Président renouvelle l'engagement de la Commission à accompagner le processus électoral en Côte d'Ivoire ». Il n'en fallait pas plus pour que le pouvoir jubile. Déclarant à qui veut l'entendre que la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a tranché et lui a donné raison là où le PdcI-Rda continuait d'annoncer que cette réforme de la Cei est déséquilibrée et partielle. La position du PdcI-Rda restait soutenue par une plainte déposée auprès de ladite Cour. Faisant suite à la deuxième plainte du PdcI-Rda et de ses alliés qui demandaient la suspension de la nouvelle Cei, mise en place, la Cour, par une décision rendue le 28 novembre 2019, indiquait ceci: « La Cour estime que compte tenu des faits tels que rapportés par les Requérants et l'Etat défendeur, les circonstances de

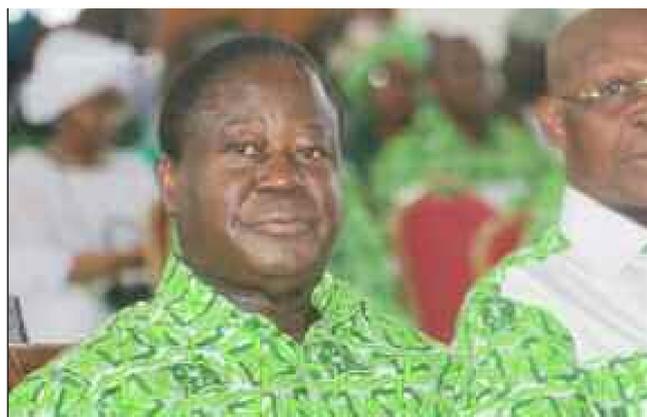


Contrairement aux affirmations du RHDP, la question de l'équité de la CEI est loin d'être réglée

l'espèce ne révèlent pas d'une situation dont la gravité et l'urgence présenteraient un risque de dommages irréparables, ou un trouble social immédiat. La Cour note que les Requérants n'ayant pas fourni la preuve de l'extrême gravité de la situation dans les circonstances de l'espèce, la demande des mesures d'ordonner avant l'examen du fond de l'affaire n'est pas justifiée. En conséquence, cette demande est rejetée. (...)». Cette fois, le pouvoir a encore annoncé que tout est géré, calé et bouclé pour ce qui concerne la Cei. Et depuis, cette institution contestée s'est mise à fonctionner après la mise en place de ses organes. Le président de la République qui affirme qu'il ne reviendra pas en arrière pour rouvrir le dossier de discussions sur la Cei, précise à chaque occasion qui lui est offerte que la nouvelle Cei est conforme aux exigences de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Si elle est conforme, dirait-on, pourquoi une convocation des émissaires et des avocats de l'Etat et des avocats de l'opposition est aujourd'hui émise par la Cour ? Si tout ce beau monde est convoqué, n'est-ce pas que le dossier n'est ni calé ni géré encore moins bouclé ? En clair, place est faite désormais au fond de l'affaire. L'opposition pourrait, pourquoi pas, gagner le procès qui s'ouvre.

Dans la perspective de la Présidentielle 2020 / En perspective à la présidentielle 2020, le président Henri Konan Bédié a fait des confidences à son cercle restreint.

Bédié fait des aveux à ses proches



Henri Konan Bédié a une peur bleue de la candidature de Ouattara

En perspective à la présidentielle 2020, le président Henri Konan Bédié a fait des confidences à son cercle restreint. Le Sphinx de Daoukro dit redouter le candidat Alassane Ouattara à ces échéances électorales. Un aveu de taille qui préfigure de l'état d'esprit du candidat déclaré du PdcI-Rda.

L'élection présidentielle d'octobre 2020 est sur toutes les lèvres. Les acteurs politiques y compris ceux de premier plan affûtent leurs armes. Henri Konan Bédié, le Président du PdcIRda, qui ne cache plus sa candidature à la prochaine présidentielle vient de faire un aveu de taille à son premier cercle. Pour lui, si Alassane Ouattara est candidat au prochain scrutin, cela mélangerait bien de ses plans. Car, Alassane Ouattara est un candidat redoutable. Son bilan, sa carrure et ses réseaux sont des atouts incommensurables auxquels aucun candidat ne saurait lui tenir tête. Il ne se cache pas donc d'affirmer que ses chances sont minces sinon nulles face au président sortant et leader du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (Rhdp). Sur ses petits papiers, nul doute que Konan Bédié mise sur plusieurs noms sauf sur celui d'Alassane Ouattara dont une annonce de renonciation à la candidature en 2020, serait applaudi à tout rompre par le Sphinx de Daoukro. Sans doute pour le mettre bien à l'aise, et ne même pas en arriver à la confrontation électorale, le Président Ouattara lui tend, à nouveau, la main. Dans un ultime effort de paix, le président de la République a appelé son aîné Henri Konan Bédié à colmater ensemble, les brèches fissurées du Rhdp. La balle étant désormais dans le camp du président du PdcI-Rda, Bédié trouvera-t-il en lui les ressources nécessaires pour surmonter son égo au nom de la

réconciliation ? Cela fait plus d'un an que les anciens alliés, Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié ne sont plus en odeur de sainteté. Aujourd'hui, devant le péril qui guette la Côte d'Ivoire, il est impérieux voire crucial d'aller à la réconciliation et à la paix. C'est ce qu'a si bien compris le Président de la République qui, lors de la visite privée qu'il a rendue le samedi 1er février dernier à la reine du royaume Baoulé, a envoyé un message de paix, de pardon et de réconciliation à l'endroit de son aîné Henri Konan Bédié. Au-delà de la simple personne de Bédié, le Chef de l'Exécutif a appelé à la réconciliation de tous les enfants (filles et fils) de la Côte d'Ivoire, autour de la mère patrie. «Personne ne sera exclu du processus de la réconciliation», avait tonné SEM Alassane Ouattara. Depuis cet appel mémorable qui a nécessité un déplacement express du Président de la République au siège de la royauté Baoulé, la pression, semble-t-il, se serait accentuée sur N'Zuéba. C'est du moins les confidences à nous faites par des sources concordantes. Selon notre informateur, la démarche du président Ouattara a fait sensation aussi bien dans le camp Bédié que la royauté. Cela dénote de l'urgence et de l'importance que le Chef de l'Etat accorde à la paix des braves entre les enfants de Nanan Félix Houphouët-Boigny. En effet, l'houphouétisme, tel qu'enseigné et pratiqué par le père de la nation, requiert des dispositions et aptitudes au nombre desquelles figurent, en bonne place, le dialogue, le pardon et la culture de la paix. Henri Konan Bédié a certes des raisons de se fâcher. On ne peut le lui dénier. Mais pour le chrétien qu'il est, la religion judéo-chrétienne enseigne dans les Saintes Ecritures qu'on peut être fâché contre son frère, mais il nous revient avec le pouvoir du pardon, de ne point laisser le soleil se coucher sur notre colère. Si le bon sens est la chose la mieux partagée, la Bible et l'houphouétisme s'accordent pour dire qu'il faut passer l'éponge sur les douleurs et blessures antérieures. Mais la difficulté ici, et c'est en cela que réside toute la grosse pression qui pèse sur les épaules de Bédié, c'est qu'en sa qualité d'houphouétiste invétéré, dont il revendique l'héritage, le Sphinx de Daoukro devra convaincre les observateurs les plus sceptiques sur sa capacité à tourner la page, en tendant à nouveau la main à son jeune frère, Alassane Ouattara. «Le dialogue est l'arme des forts», avait coutume de dire le sage de Yamoussoukro. Bédié a, là, une occasion inouïe de pouvoir sauver à nouveau la Côte d'Ivoire, comme il l'avait déjà fait auparavant, lorsque la lucidité politique était son leitmotiv. Une chose est à rappeler. Ensemble, les enfants d'Houphouët-Boigny ont redoré l'image écornée de la Côte d'Ivoire, affaiblie par une décennie de crise. Tout le monde s'est réjoui de leurs excellents résultats en si peu

d'années. C'est la nostalgie de cette bonne ambiance qui a régné sur la Côte d'Ivoire ; le temps d'une étoile filante que tous voudraient éternel aujourd'hui pour une nation émergente, prospère, développée et rassemblée. Dès lors, deux paradigmes se présentent à l'ancien chef de l'Etat. Soit, sauver la Côte d'Ivoire en retournant à la maison commune, le Rhdp, soit périliclé le pays dans les méandres abyssaux de la haine,de la vengeance et de la "guerre". L'avenir nous en dira plus.

AYMAR DEDI

RADICALISME OUTRANCIER, VIOLENCE, POLITIQUE DE LA CHAISE VIDE, CULTES À GBAGBO

Opposition ivoirienne, le refus de la maturité



Nos opposants croient que s'opposer, c'est dire non à tout.

C'est un principe universel. Un parti politique a un double objectif : la conquête puis l'exercice du pouvoir d'Etat. Quand on est dans l'opposition, on s'inscrit évidemment dans le premier objectif. Et ce premier objectif, il faut se donner les moyens de l'atteindre, dans les règles démocratiques de l'art. Ce qui veut dire qu'il faut, non seulement s'interdire tout acte attentatoire à la pratique démocratique, mais aussi s'armer d'intelligence stratégique, tactique, avoir de la méthode, savoir convaincre et surtout faire preuve de réalpolitik en acceptant d'abandonner ses certitudes, dogmes et rêves pour composer avec la réalité. Houphouët-Boigny disait bien, et tout le monde est d'accord là-dessus, que la politique, c'est la saine appréciation de la réalité du moment. En Côte d'Ivoire, l'opposition s'est elle appropriée ces impératifs politiques ? A-t-elle intégré que pour parvenir à prendre le pouvoir – et donc à le ravir à ceux qui le détiennent aujourd'hui –, elle doit en préparer les conditions idoines, sans enfreindre les règles en la matière ? Il faut craindre que non. Pourquoi ? D'abord, son premier problème, c'est son état d'esprit. C'est sa compréhension même du rôle qui est le sien. Nos opposants croient que s'opposer, c'est dire non à tout. Se braquer contre tout, rejeter systématiquement tout, s'installer dans une paranoïa aveugle. Surtout quand les initiatives sont supposées venir du pouvoir central. Au PDCI, sous la férule d'un Guikahué omnipotent et omniscient, ce parti politique a réussi l'exploit, alors qu'il veut conquérir le pouvoir, de refuser de faire partie des membres du bureau de la Commission électorale indépendante, l'instance chargée d'organiser les élections. Cela après avoir refusé de prendre part aux négociations entre le gouvernement et l'opposition (longues de six longs mois) qui ont précédé la mise en place dudit bureau. Le vieux parti avait d'abord prétexté d'un déséquilibre de représentation au sein de ce bureau et quand cela avait été corrigé – en conformité avec

la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples que l'opposition avait réclamé à cor et à cris – il en a récusé le nouveau président désigné, qu'ils soupçonnaient, sans parvenir à le démontrer, d'être proche du pouvoir. Résultat : le PDCI est absent de la CEI ! Au FPI, notamment chez les GOR (Gbagbo ou rien !), le problème est presque congénital ! Là-bas, c'est la dénégation totale et tous azimuts ! Ils disent non à tout ce qui bouge ! Pour peu qu'ils y flairent la moindre odeur du pouvoir. Enfermés dans leur bulle d'opposition radicale, « zombifiés » à souhait, ils sortent crocs et griffes contre toutes décisions ou compromis venant des gouvernants. Contrairement au PDCI qui a brandi des revendications, l'ancien parti au pouvoir, à l'époque sous le joug intraitable et coriace du regretté Sangaré Abou Drahamane, a fermé toutes les portes de la négociation. Ils n'ont en cela participé à aucune étape de la mise en place de la nouvelle CEI, consacrant le clair de leur temps aux querelles intestines de leadership qui continuent du reste de faire rage en leur sein. Ce parti dont les dirigeants semblent descendu tout droit d'une autre planète, ont en réalité un problème psychodramatique : celui de la dette morale qu'ils croient avoir envers leur chef historique, Laurent Gbagbo et qui inhibe chez eux toute velléité de reconquête du pouvoir, tant que ce dernier, dans les griffes de la justice internationale, ne parvenait pas à en sortir pour reprendre le bâton de commandement de leur parti. Affi N'guessan, le tenant d'un fragment de ce parti morcelé, tente-t-il de faire raisonner le reste de la troupe qu'il est rapidement et féroce remis à sa place. Ce culte de la personnalité, qui défie tout rationalisme et pragmatisme politiques, est d'ailleurs aussi une réalité au PDCI où, un patriarche au soir de sa vie, est littéralement poussé dans le dos par de petits malins qui, leur propre calculatrice à la main, lui font croire qu'il peut reconquérir un pouvoir qu'il a perdu presque un quart de siècle plus tôt ! Le deuxième problème de l'opposition ivoirienne, c'est qu'elle ne fait rien qui entre dans ses attributions. Elle ne propose rien à ses potentiels électeurs, encore moins aux Ivoiriens. A huit mois des élections, personne ne sait ce qu'elle entend apporter aux populations pour améliorer leur condition d'existence. Aucun programme de gouvernement n'a été jusque-là présenté à leurs compatriotes. Que comptent-ils offrir aux Ivoiriens en termes de santé, d'éducation, d'infrastructures ? Combien d'écoles et d'universités proposent-ils pour renforcer l'existant ? Combien d'hôpitaux, de centres de santé, de châteaux d'eau ? Quelle est leur politique en matière agricole ? Quelles solutions pour lutter contre le chômage, notamment des jeunes ? Quelle est cette

opposition qui veut le pouvoir sans jamais dire ce qu'elle compte en faire au bénéfice des électeurs ? Or, pour ceux qui veulent s'en souvenir, les années qui ont précédé la présidentielle de 2010, un certain opposant nommé Alassane Ouattara, alors candidat à la magistrature suprême, avait parcouru, une vingtaine de mois durant, tout le territoire ivoirien, avec dans sa gibecière un programme de gouvernement, détaillé au millimètre près, budgétisé, chiffré, programmé dans l'espace et dans le temps. Au point où tout le monde savait, point par point, ce que cet aspirant au fauteuil présidentiel voulait offrir à chacune et chacun des Ivoiriens. Quelle est donc cette drôle d'opposition qui oublie royalement ceux dont elle veut solliciter le suffrage ? Aujourd'hui, à huit mois de la prochaine élection présidentielle, ces opposants un peu cocasses, qui n'ont à leur actif aucune action sérieuse de terrain, en dehors de quelques meetings sporadiques çà et là, de préférence à Abidjan, semblent vouloir se réveiller. Les voilà donc qui reprennent à tue-tête, ce qu'ils savent faire le mieux : bavarder, injurier, menacer, violenter. Le weekend dernier, à Yopougon, à la place Ficgayo, le FPI et ses alliés n'avaient pas de mots assez durs pour brocarder le RHDP et mettre en garde le gouvernement et les institutions de la République chargées du processus électoral. « On assiste à l'instauration de la dictature », déclarait Assoa Adou. Quand Gorges Armand Ouégnin avertissait : « Il n'y aura jamais de réconciliation sans Gbagbo ». Pour le reste, on assistera à la litanie des « Non ! » : « Non à la Constitution » ; « Non au code électoral » ; « Non au cautionnement » ; « Non au parrainage », etc. Et comme il fallait s'y attendre, leurs militants fanatisés et chauffés à blanc, s'en sont physiquement pris à des journalistes de la RTI. Quand est-ce que cette opposition va grandir et atteindre la maturité que requiert la gouvernance d'un pays comme la Côte d'Ivoire ? Une telle opposition est-elle vraiment sérieuse ? Mérite-t-elle aujourd'hui de gouverner un pays comme la Côte d'Ivoire, qui a depuis quelques années pris sa place dans le concert des nations qui comptent dans ce monde ? Cette opposition a-t-elle les aptitudes pour marcher dans les pas de la gouvernance Ouattara, qui a fait de ce pays la première puissance économique de la sous-région ouest africaine, l'une des toutes premières dans le monde en matière de croissance économique et dont le climat des affaires est au beau fixe ? Cette opposition, si elle parvenait au pouvoir, ne va-t-elle pas ramener des années en arrière un pays qui a battu le record en matière de développement en Afrique et dont le chef charismatique est l'un des dirigeants les plus admirés et respectés de la planète ?

KORE EMMANUEL